n°.12. ~~autre~~ observation luxation des vertebres dorsales.

le nommé olivier robert maçon, delaparoisse de tousaint de rennes en bretagne, agé de vingt cinq ans, tomba le treize juillet 1783 prés la porte saint françois d'un echaffaud élevé d'environ six pieds. le blessé porté à l'hotel dieu etoit attaqué de nausées, de vomissements et de rétention d'urine. ce dernier accident persista toujour, et fut bientot accompagné de déjections involontaires de matieres fœcales, et de paralisie des extremités inferieures. le chirurgien en chef de l'hopital regardant les accidents décrits comme l'effet dela commotion dela moelle épiniere les combattit inutilement par les saignées, les boissons vulneraires, la sonde et les topiques resolutifs; ils furent bientot suivis d'escarre gangréneuse à la région du sacrum. on la fit étuver avec une décoction antiseptique et panser avec un emplatre de styrax, et on ordonna l'usage interieur du kinkina. me trouvant un jour à l'hotel dieu dans le tems qu'un éleve faisait le pansement, celuici m'appella pour voir une tumeur que le malade avait au dos. l'ayant scrupuleusement examinée, je jugeai que c'était une luxation d'une des dernieres vertebres dorsales, et j'en fis instruire le chirurgien major, mon confrère, qui le lendemain en tenta vainement la réduction. ne pourant l'obtenir, il se contenta de faire continuer l'usage des remedes indiqués, jusqu'au trente un juillet que le malade mourut. cu curieux de m'assurer dela nature dela luxation, je fis l'ouverture du cadavre

ARC 12, d 30.

en présence d'un grand nombre d'élèves, et je reconnus la luxation
complette des apophises articulaires supérieures de la dixième vertèbre du
dos, compliquée de fracture de ces mêmes apophises, des transverses, du corps
de cette vertèbre, de l'apophise épineuse de la neuvième, et de la dilacération
du surtout ligamenteux latéralement, comme on peut s'en convaincre
par la pièce que j'envoye. la moelle épinière était tombée en dissolution
putride, et exhalait une odeur infecte.
cette observation ne confirme-t-elle pas l'opinion de ceux qui nient la
possibilité de la luxation des vertèbres sans fracture? pourquoi le malade
a-t-il survecu si long-tems à un fracas et un dérangement aussi considéra-
bles de la colonne épinière? n'est ce pas parceque la violence du coup s'est
perdue dans les parties osseuses, et que la moelle spinale a moins souffert
d'ébranlement ou de commotion? cette luxation compliquée de fractures,
était elle susceptible de réduction? la mort du blessé n'était-elle pas inévitable
quand bien même on fut parvenu à réduire? les effets de la commotion
et de la compression de la moelle épinière, n'auraient-ils pas été au dessus
des ressources de l'art? c'est une question que ne s'hasarde pas de résoudre
le rédacteur de l'observation, noble

membre du collège royal
de chirurgie de rennes en
Brétagne.